

DRM145 - Construction durable

Présentation

Objectifs pédagogiques

Comprendre, sous l'angle des techniques de l'urbanisme et de l'architecture, des conditions de réalisation de quartiers et de bâtiments environnementalement soutenables.

Compétences

Être en mesure, dès le stade de la faisabilité et de la conception de projet de construction ou de restructuration, de dialoguer avec architectes et bureaux d'études des modalités de production de bâtiments vertueux en termes d'impacts environnementaux.

Programme

Contenu

- **Urbanisme durable**
 - Développement durable : concept et application au développement urbain
 - Formes urbaines et énergie
 - Outils de gestion urbaine de la biodiversité
- **Architecture durable**
 - L'architecture bioclimatique
 - Labels et réglementations
 - Énergie dans le bâtiment
 - Localisation, implantation
 - Effet de serre, énergie solaire
 - Compacité : maîtriser les échanges
 - Vitrage, double et triple vitrage
 - Isoler : retarder les échanges
 - Inertie : stocker de l'énergie
 - Ventiler
 - Stratégies bioclimatiques
 - Produire de l'énergie

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen final : épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20. Toutefois, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE composant le bloc de compétences.

Mis à jour le 18-09-2023



Code : DRM145

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier / 1